

Restaurants Safari SAN FRANCISCO-LAS VEGAS

From April 24th to May 2nd 2010

*Restaurants Safari organized by Leaders Club International
In partnership with ACTEVENTS.*

San Francisco – from Saturday 24th to Thursday 29th April 2010
Las Vegas – from Thursday, April 29th to Saturday, May 1st 2010



In partnership with Leaders Club International, ACT EVENTS, Business tourism agency well established in North America offers its expertise to organize your trip to California.

Explore San Francisco, for its many Victorian houses, the best know are probably the alignment of the « Painted Ladies » of Alamo Square, but also for its Chinatown, or famous cable cars. Inseparable from its famous Golden Gate Bridge or Alcatraz, the Californian city will surprise you.

The second part of your trip will take place in Las Vegas, so unique in the middle of the desert. Discover the 'World Capital of Entertainment'. From volcanic eruptions to extraordinary fountains, you will find everything in Vegas resorts.

actevents
Agence Congrès Tourisme d'Affaires

Votre Contact : **Sonia Arama**
177 avenue Achille Peretti
92200 Neuilly sur Seine - France
Tel : +33 (0)1 46 24 42 77
Fax : +33 (0)1 46 24 00 04

Email : sonia.arama@actevents.com
Site Internet : www.actevents.com

Your hotel in San Francisco:



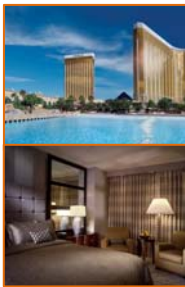
Hotel Hilton

333 O'Farrell Street · San Francisco, California 94102

www1.hilton.com/fr/hi/hotel/SFOFHHH-Hilton-San-Francisco

Within walking distance of the most famous attractions of San Francisco, like Union Square, this hotel offers quality service, spacious rooms and modern facilities. In the Hilton San Francisco you stay in the heart of the city. Tourist attractions like the famous Chinatown, the Cable Car and Fisherman's Wharf are a short walk from the hotel. The main areas of the city are easily accessible from the Hilton, and it is well served by the network transport. The Hilton San Francisco offers fully equipped rooms with one king or two double beds, a safe, a flat screen TV, with access to broadband Internet, a coffee maker with coffee and tea, Iron / ironing board, minibar, hair dryer, clock radio with MP3 connection and iPod movies and video games on demand.

Your hotel in Las Vegas:



Hotel Mandalay Bay

3950 Las Vegas Boulevard South Las Vegas, NV 89119

www.mandalaybay.com

The Mandalay Bay Resort and Casino is a Casino-Hotel of 39 floors. It is a 5 star Asian theme Resort (Mandalay is one of the main cities of Burma). High of 146 meters (480 feet), it has 309 rooms on 39 floors. The Mandalay Bay has a casino of 12 541 m². The Mandalay Bay Convention Centre which is adjacent to the hotel has an area of 93 000 m². In addition, the Mandalay Bay Events Centre is a sports arena for 12 000 places which organizes several events such as boxing, Ultimate Fighting Championship and concerts.

Your program:

D1

Departure: Saturday, April 24th 2010 PARIS → SAN FRANCISCO

07h30: Meeting at the airport Paris CDG, Terminal 2E, Air France check-in desk. Travelling documents will be delivered.

Pre & post flights from other cities than Paris: on request.

10h40: Air France flight departure (AF084) to San Francisco.

12h50: Arrival at the International airport of San Francisco.

Meet up with our local guide and transfer by private coach to your hotel. During the transfer: Practical information regarding the organization of your stay in San Francisco.

Night at the Hilton Hotel.

D2 à D5

From Sunday 25th to Wednesday 28th of April 2010 SAN FRANCISCO

Restaurants Safari in San Francisco organized by Leaders Club International.

Night at the Hilton Hotel.

D6

Thursday, April 29th 2010 SAN FRANCISCO → LAS VEGAS

06h00: Transfer to the San Francisco airport by private coach.

07h00: Check-in.

08h38: United Airlines flight departure (UA476) to Las Vegas.

10h15 : Arrival at Las Vegas airport.

Meet up with our local guide and transfer by private coach to your hotel.

Night at the Mandalay Bay Hotel.

D7

Friday, April 30th 2010 LAS VEGAS

Restaurants Safari in Las Vegas organized by Leaders Club International.

Night at the Mandalay Bay Hotel.

D8

Saturday, May 1st 2010 LAS VEGAS → SAN FRANCISCO → PARIS

07h00: Transfert à l'aéroport de Las Vegas en autocar privé.

07h30: Check-in.

09h25: US AIRWAYS flight departure (AS2966) to San Francisco.

10h55: Arrival at San Francisco.

12h30: Check-in for Air France flight (AF 083).

15h30: Air France flight departure (AF083) to Paris.

11h00: Arrival in Paris CDG, the day after (May 2nd).

RATE & BOOKING CONDITIONS Per Person

HOTELS	7 NIGHTS PACKAGE IN SINGLE ROOM	7 NIGHTS PACKAGE IN DOUBLE ROOM
SAN FRANCISCO : HILTON <i>FROM APRIL 24TH TO 29TH 2010</i>	2 470 €	1 990 € PER PERSON OR 3 980 € PER COUPLE
LAS VEGAS: MANDALAY BAY <i>FROM APRIL 29TH TO MAY 1ST 2010</i>		

■ Package includes:

- Economic class airfare with Air France for overseas flights and with United Airlines & Us Airways for internal flights,
- Airport Taxes: 285.68 € for Air France, subject to modifications at time of booking,
- Airport-hotel transfers in San Francisco and Las Vegas,
- 5 overnight stay in San Francisco, and 2 overnight stay in Las Vegas,
- Local hotel taxes,
- Leaders Club International assistance,
- Assistance insurance & medical expenses.

■ Package does not include:

- **Restaurants Safari (visits of concepts) organized by Leaders Club International:**
Leaders Club member: 790€HT – non member: 990€HT. (Payment to Leaders Club International),
- Personal expenses,
- Meals: Breakfasts, lunches and dinners,
- Pre & post flights from other cities: on request.

■ Option:

- Insurance (Cancellation, luggage, travel interruption, liability, accident) : **3,5% of total amount.**

Rates are quoted for a minimum group of 10 persons travelling together on the return flights. Prices are subject to change in case of currency fluctuations of the dollar on February 22nd 2010: 1 US \$ = 0,73425 €, of the cost of airfare, and depending on the number of people travelling together.

■ Sales Conditions:

- Deposit of 60 % of the total amount at the moment of the booking.
- Balance to be paid at the latest: March 25th 2010.

■ Cancellation policy:

- Cancellation before March 24th 2010: 60 % will be charged.
- Cancellation between March 24th and April 10th 2010: 70 % will be charged.
- Cancellation after April 10th 2010: 100 % will be charged.

Information and Booking:

Sonia Arama

ACTEVENTS

177, avenue Achille Peretti - 92200 Neuilly sur Seine - France

Tel: +33 (0)1 46 24 42 77 - Fax: +33 (0)1 46 24 00 04

E-mail: sonia.arama@actevents.com

Conditions particulières de ventes en application des articles R211-5 à R211-13 du Code du Tourisme

Les conditions particulières de vente se réfèrent à la législation en vigueur définie en application des articles R211-5 à R211-13 du Code du Tourisme qui précise les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours. Les informations figurant dans ce manuel sont susceptibles de modifications qui, le cas échéant, seront portées à la connaissance du client à la signature du contrat. Toute réservation implique l'acceptation sans réserve des conditions particulières de vente ci-dessous.

1. SOUSCRIPTION.

L'inscription à l'un de nos voyages implique l'adhésion ipso facto à nos conditions de vente. L'inscription sera finalisée, sauf dispositions contraires ou conditions particulières à chaque programme, par le versement par le client d'un acompte équivalent à 40% du montant total du voyage. Toute inscription effectuée moins d'un mois avant le départ devra voir le client verser la totalité du montant du voyage à l'inscription. Le règlement du solde devra impérativement être effectué au plus tard 30 jours avant le départ. Tout client n'ayant pas versé le solde à la date convenue sera considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Le prix étant calculé sur la base d'un minimum d'un groupe de 20 participants.

2. MODIFICATION.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler un voyage jusqu'à 14 jours avant la date du départ, par manque de participants (minimum 10 par date de départ), en restituant toute somme versée (hors assurance annulation). Néanmoins, si l'ensemble des participants inscrits à cette date l'accepte, le voyage pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé au plus juste. Sauf demande préalable, toute demande de modification ou de report émanant du client sera considérée comme une annulation et encourra les frais d'annulation prévus ci-après.

3. ANNULATION.

L'annulation du fait du client entraînera le versement d'indemnités forfaitaires selon le barème suivant :

Annulation entre le 22 février et le 10 mars 2010: 40 % du montant sera facturé.

Annulation entre le 10 mars et le 24 mars 2010: 60 % du montant sera facturé.

Annulation entre le 24 mars et le 10 avril 2010: 70 % du montant sera facturé.

Annulation après le 10 avril 2010: 100 % du montant sera facturé

NB : Toute annulation doit faire l'objet d'une

notification écrite. Tout billet d'avion émis n'est pas remboursable.

Vous pouvez vous protéger contre ces frais d'annulation, en souscrivant une assurance au moment de votre inscription, voir paragraphe suivant. Par contre, il vous est possible de faire des changements de noms. Les changements de noms pourront se faire sans aucun frais jusqu'au jour de l'émission des billets (15 jours avant le départ). Passé

cette date, tout changement de nom entraînera une pénalité par changement de nom. Tout changement de nom devra se faire par écrit. Le défaut d'enregistrement au lieu de départ du voyage aérien à forfait, occasionné par un retard de pré-acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre, quelle qu'en soit la cause, n'est pas exonéré de frais d'annulation et n'entraîne pas la responsabilité de l'organisateur. Le prix du voyage et les frais supplémentaires ne peuvent en aucun cas être remboursés lorsque le participant ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés dans la convocation ou encore si par suite de non-présentation des documents de voyage (passeports,...), il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ à l'heure indiquée.

4. ASSURANCES ASSISTANCE RAPATRIEMENT FRAIS MEDICAUX (incluse et obligatoire) ET ANNULATION BAGAGE (optionnelle).

Assurance assistance rapatriement frais médicaux incluse dans le prix du voyage souscrite auprès de TMS CONTACT ASSURANCE,

Si vous voulez une assurance complémentaire tous risques bagage et annulation pour raisons médicales (grippe H1N1), vous devez souscrire une assurance complémentaire en l'indiquant sur votre formulaire de réservation, dans la case prévue à cet effet au prix de 3,5% du forfait / personne. Si vous ne précisez rien dans cette case, nous considérons alors que vous ne souscrivez pas cette assurance.

5. PRIX.

Les tarifs indiqués s'entendent de façon forfaitaire.. Ils incluent les prestations indiquées précisément dans le programme. Ils sont exprimés en €, par personne, et établis en fonction des conditions économiques prévalant au 07/01/2010. Conformément aux articles R211-5 à R211-13 du Code du Tourisme, ces prix pourraient être modifiés, si les variations du taux de change ou les tarifs aériens nous y obligeaient, de la façon suivante :

- si l'augmentation est égale ou inférieure à 10%, le supplément devra nous être réglé dans tous les cas.

- si l'augmentation est supérieure à 10% et intervient plus de 30 jours avant la date du départ, les clients auront la faculté soit d'annuler leur réservation sans frais, dans un délai de trois jours après avoir été avisés, soit d'accepter le nouveau prix.

D'autre part, le prix de votre voyage devra être re-confirmé au moment de votre inscription afin de vous prémunir contre d'éventuelles modifications liées notamment aux tarifs pratiqués par les compagnies aériennes et aux conditions particulières de chaque destination.

6. RESPONSABILITES.

La responsabilité des compagnies aériennes participant aux voyages présentés dans la brochure, ou ainsi que celle des représentants, agents ou employés de celles-ci est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature, au transport aérien des passagers et de leurs bagages, exclusivement précisé dans leurs conditions de transport. Notre organisation ne saurait voir sa responsabilité se substituer à celle du transporteur aérien prévu au programme et ainsi que celle des prestataires locaux participants à notre programme.

Durant tout le voyage, chaque participant est tenu de respecter toutes les réglementations et formalités, de police et de santé, exigées par les autorités des différents pays. Notre organisation répond du bon déroulement du voyage sans toutefois pouvoir être tenue pour responsable des cas fortuits (mauvaises conditions météo, problèmes logistiques imprévus...) ou du fait de tiers.

Le descriptif général du programme peut être sujet à des modifications ponctuelles dues à des circonstances exceptionnelles. L'organisateur se réserve le droit de fournir des prestations similaires en cas de difficultés locales et ne peut être tenu pour responsable de telles modifications. Chaque participant est seul juge de son aptitude personnelle à effectuer ce type de voyage et est pleinement responsable de sa conduite. L'agence Actevents ne saurait voir sa responsabilité engagée pour toutes les activités optionnelles réservées directement, et non payées à l'agence Actevents. Pour les circuits organisés ; en fonction des conditions météo, des exigences et des aptitudes des participants, toutes décisions de nos guides, responsables de votre sécurité et du bon déroulement du programme, seront exécutoires.

7. RECLAMATIONS.

Malgré le soin apporté à la conception de nos voyages exclusifs, il peut arriver que des observations sur leur bon déroulement nous soient opposables. Nous vous invitons à formuler par écrit, au plus tard 10 jours après votre retour, par lettre recommandée avec accusé de réception, les éventuels manquements constatés en fournissant les preuves de ces manquements signés par nos correspondants sur place. Passé ce délai, aucune suite ne pourra être donnée à une quelconque réclamation. En cas de litige, seuls les tribunaux de Nanterre sont compétents.

Écrivez: "bon pour accord le, (date du jour) ", signature